

REVUE DE PRESSE MAROC AVRIL 2022

Omar Radi : La DGAPR justifie son transfèrement par la prévention de la surpopulation carcérale



Le journaliste Omar Radi. / DR

La Délégation générale à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a affirmé, ce lundi, que **le transfèrement du détenu Omar Radi** de la prison locale de Ain Sbaâ vers la prison de Tifelt 2 a été motivé par la volonté de prévenir une situation de surpopulation carcérale. Dans une mise au point relayée par la MAP, la DGAPR a expliqué qu'il s'agit d'éviter une situation d'encombrement surtout que le prisonnier en question a fait l'objet d'un jugement en appel, un fait qui entraîne son transfèrement vers un autre établissement pénitentiaire.

La prison locale Ain Sbaâ I est un établissement spécialisé au maintien en détention préventive, d'où il devrait être transféré vers un autre établissement toute personne condamnée en dernier ressort. Ain Sbaâ I compte actuellement plus de 9 000 détenus, soit la plus que le double de sa capacité de 4 500 personnes, explique la délégation, qui fustige par ailleurs les «allégations mensongères» du père du détenu et de «certaines parties au nom de la défense des droits humains».

«La délégation générale a assuré que la décision de transfèrement, qu'elle a pris en considération de la proximité avec le lieu de son domicile, situé à Rabat, tel que mentionné dans son dossier pénal, intervient après l'annonce du verdict en appel à l'encontre du détenu. La personne en question a également pu contacter ses proches aussitôt après son arrivée à l'établissement d'accueil pour leur notifier de son transfèrement, et ce conformément à la loi», poursuit la mise au point. La DGAPR va même jusqu'à estimer que «le fait d'invoquer sa maladie chronique par sa famille reste "peu sérieux et sans aucun lien avec la réalité"», en assurant que «le staff médical du nouvel établissement poursuivra la supervision de son état de santé avec possibilité d'évacuation à l'hôpital le cas échéant».

«La campagne orchestrée par la famille du détenu et certaines parties n'a en fait d'autre finalité que de faire pression sur l'administration pénitentiaire en faisant circuler des mensonges et des données sans fondement, alors que la décision de transfèrement s'applique dans tous les cas similaires sans discrimination et loin de toute logique de complot, contrairement à ce que cherchent à faire croire les parties précitées», conclut-elle.

<http://www.yabiladi.com/articles/details/126060/omar-radi-dgapr-justifie-transfereement.html>

Amnesty Internationale (AI) s'empare de la visite de Pedro Sanchez au Maroc.

A la veille de ce déplacement, l'ONG a émis le vœu, **dans un communiqué**, que le chef de l'exécutif saisisse cette opportunité «pour que le respect des droits de l'Homme soit pris en compte de manière pertinente et efficace, et cesse d'être une question secondaire dans le cadre des relations bilatérales entre les deux pays». AI a énoncé des cas de violations des droits de l'Homme au Sahara occidental. Et de souligner qu'après «la rupture du cessez-le-feu dans la région» en novembre 2020 «la pression s'est intensifiée contre les défenseurs des droits de l'Homme, contre ceux qui soutiennent pacifiquement la tenue d'un référendum pour l'autodétermination du territoire du Sahara occidental, ou contre ceux qui critiquent la gestion des ressources naturelles dudit territoire par le Maroc».

L'ONG a demandé que «le Maroc cesse d'utiliser la surveillance numérique pour réprimer et harceler les militants et les journalistes», citant particulièrement les cas des journalistes Omar Radi, condamné à six ans de prison, et Hicham Mansouri, exilé en France.

Amnesty International a prié Pedro Sanchez d'intercéder auprès des autorités marocaines pour qu'elles abrogent les lois pénalisant l'avortement dans le pays et les relations sexuelles consenties entre personnes du même sexe.

<https://www.yabiladi.com/articles/details/126164/sanchez-maroc-doleances-d-amnesty-international.htmls>

Pedro Sánchez au Maroc : réconciliation en grande pompe

Lors de sa visite éclair au royaume, le Premier ministre espagnol a réitéré son soutien à la position marocaine sur le Sahara. Un événement millimétré et très attendu par Rabat, qui montre des signes d'ouverture sur le sort des enclaves de Ceuta et Melilla.

Par **Nina Kozłowski** JeuneAfrique le 8 avril 2022

Après la parole, les actes. Dans la foulée du revirement historique de Madrid en faveur du plan d'autonomie marocain pour le Sahara, le 14 mars dernier, puis d'un entretien téléphonique entre le roi Mohammed VI et le chef du gouvernement espagnol Pedro Sánchez le 31 mars, ce dernier s'est rendu au royaume le 7 avril, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares.

Pour acter cette réconciliation, qui intervient après un an de brouille, les autorités marocaines ont mis les petits plats dans les grands. À son arrivée à l'aéroport de Rabat-Salé en milieu d'après-midi, Pedro Sánchez a été accueilli par son homologue marocain, Aziz Akhannouch, avant d'être reçu en audience à 17h30 par Mohammed VI au cabinet royal. Les deux dirigeants se sont ensuite rendus à la résidence privée du roi juste avant l'iftar, le repas de rupture du jeûne de ramadan.

Un plan de table qui invite à la proximité, voire à l'intimité, et montre l'importance de cette séquence pour les deux États. Selon plusieurs observateurs, il n'y avait pas eu d'événement diplomatique aussi important depuis la visite d'une délégation israélo-américaine le 22 décembre 2020 pour acter la normalisation entre le royaume et l'État hébreu.

Reprise des liaisons maritimes

Il faut dire que le Maroc joue gros : l'appui de Madrid sur le Sahara pourrait faire des émules en Europe et aux Nations unies. Dans une déclaration conjointe, Pedro Sánchez a réitéré son soutien au plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007 pour le Sahara, une initiative qu'il considère comme « la plus sérieuse, réaliste et crédible ». Le Premier ministre espagnol n'a pas évoqué l'ouverture potentielle d'une représentation diplomatique à Dakhla ou Laâyoune, dans le Sahara.

LE PREMIER MINISTRE ESPAGNOL LAISSE ENTENDRE QUE RABAT POURRAIT, AU MOINS POUR UN TEMPS, NE PLUS EXERCER DE PRESSIONS SUR LES TERRITOIRES CONTESTÉS

À l'issue de l'audience royale, une feuille de route en seize points, qui doit régir les « nouvelles relations Maroc-Espagne », a également été diffusée. Parmi les points saillants : la tenue d'une Réunion de haut niveau (RHN) – reportée à maintes reprises depuis 2019 – entre les gouvernements des deux pays avant la fin de l'année en cours, pour travailler notamment sur deux « sujets d'intérêt commun » : la délimitation des eaux territoriales et la coopération en matière d'immigration illégale.

Cette réconciliation marque surtout la reprise « immédiate et graduelle » des liaisons maritimes entre les deux pays, mais aussi la normalisation des « relations commerciales et douanières ». Côté espagnol, on évoque la possibilité d'une réouverture des frontières et des douanes entre le Maroc et l'enclave de Melilla (fermées depuis 2018), et la possibilité pour l'enclave de Ceuta d'être dotée de douanes, une vieille revendication de Madrid.

Une éventualité qui devrait être discutée entre les deux pays au cours des prochains mois. La mesure pourrait offrir une véritable bouffée d'oxygène à Ceuta, dont l'économie, essentiellement basée sur le commerce transfrontalier, est à l'agonie depuis plus de deux ans.

Présides espagnols : Rabat relâche la pression

Pour autant, le Maroc ne s'est pas explicitement engagé à ne plus revendiquer les deux enclaves espagnoles. Interrogé sur ce sujet au cours d'un point presse donné juste après la rupture du jeûne, Pedro Sánchez a affirmé que le statut actuel de Ceuta et Melilla n'était pas « en danger ». De façon subtile, le Premier ministre espagnol laisse donc entendre que Rabat pourrait, au moins pour un temps, ne plus exercer de pressions sur ces territoires contestés. L'Espagne engagée à mettre en place des alliances avec le Maroc, selon la porte-parole du gouvernement Isabel Rodríguez

Alors que Rabat n'a pris part à aucun des votes condamnant l'invasion russe en Ukraine, Washington ne lui en a pas tenu rigueur. Analyse.

JeuneAfrique Par Soufiane Khabbachi, le 2 mai 2022

« Nouvelle Suisse. » C'est l'une des expressions fréquemment utilisées sur les réseaux sociaux pour qualifier la diplomatie marocaine depuis le début de l'invasion russe en Ukraine. Le Maroc n'a en effet pris part à aucune des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'est réunie à trois reprises pour exprimer son opposition à la guerre déclenchée par Moscou.

Alors que les votes du 24 mars et du 7 avril ont laissé transparaître des lignes de fracture au sein du consensus international, la première résolution, adoptée le 2 mars et exigeant que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine, avait fédéré une grande majorité d'États (141 sur 193). Déjà, le royaume s'était démarqué en ne condamnant pas l'offensive russe.

Équilibrisme

Rabat n'avait pas cherché à se justifier outre mesure, se contentant d'affirmer que son absence de participation au vote ne saurait « faire l'objet d'aucune interprétation par rapport à sa position de principe concernant la situation [qui prévaut] entre la Fédération de Russie et l'Ukraine ». Mais l'essentiel était ailleurs : les motivations réelles de la diplomatie marocaine sont liées, une fois de plus, à la question du Sahara.

WASHINGTON A ENTREPRIS DE CONVAINCRA MADRID DE CHANGER DE BRAQUET SUR LE DOSSIER DU SAHARA

Le Maroc n'a en effet pas souhaité se mettre à dos la Russie, qui dispose du statut de membre permanent et d'un droit de veto au Conseil de sécurité. Bien que proche d'Alger, Moscou s'est abstenu lors de tous les votes portant sur le Sahara.

Alors que le royaume a pu un temps craindre une inflexion américaine sur la question du Sahara à la suite de l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche, c'est l'inverse qui s'est produit : lors de sa tournee au Maghreb, à la fin du mois de mars, le secrétaire d'État, Antony Blinken, a réitéré le soutien des États-Unis au plan d'autonomie marocain.

Quant à l'absence des Marocains lors du vote des résolutions à l'ONU, elle ne semble pas avoir fâché Washington, qui a même entrepris de convaincre le gouvernement espagnol de Pedro Sánchez de changer de braquet sur le dossier du Sahara.

Quelles raisons amènent les Américains, généralement peu disposés à voir leurs alliés refuser de s'aligner sur leurs positions, à fermer les yeux sur l'attitude marocaine ? Le Maroc bénéficie-t-il d'un traitement de faveur ?

Allié séculaire

« Il est vrai que Washington se montre particulièrement indulgent à l'égard de son partenaire marocain, avec qui il entretient de bonnes relations. La monarchie est un allié de valeur de l'Amérique depuis plus de deux

cents ans », rappelle Michael Shurkin, spécialiste des questions de défense en Afrique de l'Ouest et directeur des programmes globaux Afrique pour le cabinet de conseil 14 North Strategies.

LES AMÉRICAINS SAVENT QU'IL N'Y A AUCUNE CONNIVENCE DE FOND ENTRE LE MAROC ET LA RUSSIE

Entre ces deux États, l'histoire a en effet un poids considérable. Le Maroc est l'un des premiers pays à avoir reconnu l'indépendance américaine, en 1776. Bien plus tard, durant la guerre froide, Rabat a sans ambiguïté choisi le camp de l'Occident et, à la différence de l'Algérie, de l'Égypte de Nasser, ou, par la suite, de la Libye de Kadhafi, a exprimé une forme d'hostilité à l'égard des mouvements arabes nationalistes comme des courants anti-impérialistes ou prosoviétiques.

« Ces faits aident à contextualiser le pragmatisme marocain. Les Américains savent qu'il n'existe aucune véritable connivence de fond entre le Maroc et la Russie. De plus, le royaume a démontré qu'il était un rempart contre l'islam radical et un partenaire sincère dans la lutte contre le terrorisme », explique le chercheur.

SANS ÊTRE NAÏFS, ILS PRÉFÈRENT LA MONARCHIE MAROCAINE AUX DICTATURES LAÏQUES DU MONDE ARABE

Plus récemment, lors des printemps arabes, l'image de stabilité de la monarchie a été renforcée. Mohammed VI apparaît comme un chef d'État doté d'une réelle légitimité historique dans un monde arabe qui compte des États faillis (Syrie, Libye, Irak, Liban, Yémen), des dynasties récentes (les pays du Golfe) et qui est dominé par des régimes au sein desquels l'armée joue un rôle primordial (Égypte, Soudan, Algérie) – sans parler de l'instabilité qui prévaut au Sahel.

Un sentiment que partage Intissar Fakir, *senior fellow* et directrice du programme Afrique du Nord et Sahel du think tank américain Middle East Institute. « Les problèmes liés aux violations des droits de l'homme, ainsi qu'aux restrictions à la liberté d'expression et à la liberté de la presse au Maroc apparaissent limités au regard de ce qu'il se passe dans les autres pays de la région, où l'autoritarisme est en pleine résurgence », estime-t-elle.

Pour la chercheuse, les États-Unis ne peuvent tout simplement pas se permettre de se brouiller avec le royaume. « Le commerce et les flux maritimes pourraient être perturbés à un point de passage hautement stratégique », souligne-t-elle.

« Sans être naïfs, les Américains préfèrent la monarchie marocaine aux dictatures laïques du monde arabe. Ils savent que sa chute ouvrirait la porte à l'apparition de groupes islamistes », résume Michael Shurkin. « Il y a fort à parier que, si le Sahara avait été annexé par un autre pays, les États-Unis auraient plus activement recherché une issue diplomatique. Ils ont préféré ne pas remettre en cause leur partenariat avec le Maroc qui, d'ailleurs, jouit d'une image positive auprès de l'opinion américaine ».

Au-delà de ces raisons historiques et politiques, des considérations géostratégiques entrent en jeu. « Les relations et l'influence que le Maroc possède en Europe, au Moyen-Orient et au Sahel, de par la volonté des autorités marocaines d'étendre leurs liens diplomatiques et leurs partenariats en Afrique, font de Rabat un allié stratégique et peu coûteux pour les États-Unis », conclut Intissar Fakir.

La rencontre de Ramstein

Le 26 avril, les États-Unis ont organisé sur leur base de Ramstein, en Allemagne, une rencontre avec quarante de leurs alliés, visant à évaluer les besoins militaires de l'Ukraine. Alors que Rabat s'était diplomatiquement tenu en retrait, une délégation conduite par Abdellatif Loudiyi, le ministre délégué chargé de l'Administration de la défense nationale, s'est rendue sur place.

Faut-il y voir une manifestation de la gratitude du Maroc à l'égard des récentes déclarations américaines sur le Sahara ? Une source proche du dossier affirme que la ligne marocaine reste celle du ministère des Affaires étrangères, qui, à la suite de sa non participation au premier vote onusien, avait exprimé son « fort attachement au respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'unité nationales de tous les États membres des Nations unies ». La présence marocaine à Ramstein revêt donc essentiellement une valeur symbolique.

Maroc : les mesures de Akhannouch pour apaiser les tensions sociales

L'accord social signé par le gouvernement, la CGEM et les syndicats vient en réponse aux importantes revendications des travailleurs marocains, dont le pouvoir d'achat est mis à mal par plusieurs mois d'inflation.

Par *Jeune Afrique* Mis à jour le 3 mai 2022 à 17:45

Face à la flambée des prix et au mouvement de grogne sociale qui n'a cessé de croître ces dernières semaines, le gouvernement Akhannouch a répondu, après plusieurs rounds de négociations, par la signature ce 30 avril d'un accord social global avec le patronat (la Confédération générale des entreprises du Maroc – CGEM) et les centrales syndicales – en l'occurrence, les signataires sont Aziz Akhannouch, le président de la CGEM, Chakib Alj, le secrétaire général de l'Union marocaine du travail (UMT), Miloudi Moukharik, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), Naama Mayara, et les représentants de la Confédération démocratique du travail (CDT), Khalid Alami Houir et Bouchta Boukhalfa, ainsi que le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural, Mohamed Ammouri. Parmi les mesures phares du document, qui couvre la période 2022-2024, la revalorisation du salaire minimum de 10 % dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services, et son unification progressive dans les autres secteurs, ainsi que l'augmentation du salaire minimum dans le secteur public à 3500 dirhams (environ 330 euros) net, contre 2637 dirhams (environ 248 euros) net auparavant.

Augmentation du salaire minimum

Une avancée qualifiée d'« importante » par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, convaincu que cela « contribuera à la résolution de nombreux problèmes dont souffrent les travailleurs et à la consolidation des piliers de l'État social ».

Ce dernier a également souligné que, « malgré la conjoncture économique difficile sur les plans national et international, la classe ouvrière reste parmi les priorités de l'exécutif », précisant que le dialogue social se poursuivra en mai et septembre prochains, afin d'améliorer les conditions des travailleurs.

LES JEUNES PÈRES POURRONT DÉSORMAIS BÉNÉFICIER D'UN CONGÉ DE PATERNITÉ DE 15 JOURS

Concernant l'épineux sujet des retraites, l'accord stipule que les assurés bénéficieront désormais de la pension de retraite après 1320 jours de cotisation au lieu des 3240 jours en vigueur jusque-là. Il permettra, en outre, à ceux qui n'ont pas cumulé autant de jours d'affiliation de récupérer leurs cotisations salariales et celles de l'employeur.

Autre nouveauté, l'octroi d'un congé de paternité de 15 jours. Une première au Maroc, mais qui, comme l'a rappelé la ministre déléguée chargée de la Réforme de l'administration, Ghita Mezzour, s'inscrit dans l'esprit de la nouvelle Constitution (2011), qui dispose que l'éducation des enfants est une responsabilité partagée entre le père et la mère.

En revanche, malgré une revalorisation des allocations familiales pour le quatrième, le cinquième et le sixième enfant, leur montant atteint tout juste 100 dirhams par mois et par enfant. Un montant jugé insuffisant par la majorité des travailleurs sociaux.

Maroc : RSF fait état d'un «recul de l'indépendance de la presse»

Dans son édition 2022 du classement annuel de la liberté de la presse dans le monde, Reporters sans frontières (RSF) a classé le Maroc à la 135e position, sur 180 pays. Ce très léger progrès au classement par rapport à l'année d'avant cache un recul de l'indépendance de la presse du Royaume, selon l'ONG.

Par Ghita Zine Publié le 03/05/2022

Sur 180 pays, le Maroc est désormais 135e en termes de liberté de la presse, en léger progrès comparé à 2021 où Reporters sans frontières (RSF) a classé le pays 136e. Avec un score global de 45,42 points sur 100, il s'agit d'une avancée timide, puisqu'en 2020, le royaume a été 133e. Le classement mondial pour l'année 2022 a été dévoilé ce mardi 3 mai, qui coïncide avec la Journée mondiale de la liberté de la presse. Dans **ce document interactif**, l'ONG a indiqué que «l'indépendance de la presse a beaucoup reculé et il reste aujourd'hui peu de médias indépendants».

«Les journalistes indépendants au Maroc subissent une pression continue, et le pouvoir tente de mettre ce secteur aux ordres», constate RSF. Les plus faibles **scores dans le pays** restent ceux du volet économique et de sécurité concernant l'exercice du métier, ce qui expliquerait ce constat. Pour cette vingtième édition du rapport, RSF s'est en effet basée sur «cinq nouveaux indicateurs», à savoir le contexte politique de chaque pays, son cadre légal, son contexte économique, le contexte socioculturel et la sécurité.

Peu de progrès dans les volets économique et de sécurité

Le premier indicateur «évalue le degré de soutien et de respect de l'autonomie des médias, face aux pressions politiques exercées par l'État ou d'autres acteurs politiques de la société». Le Maroc y est classé 104e sur 180 pays, avec le score de 51,67 sur 100 points. Pour expliquer ce classement, RSF indique que «les médias ne reflètent pas la diversité des opinions politiques dans le pays». «Le droit à l'information est écrasé par une puissante machine de propagande et de désinformation servant l'agenda politique des proches du pouvoir», note le rapport, ajoutant que «la principale source d'information pour la population vient des réseaux sociaux et des sites en ligne».

Maroc : Les journalistes «victimes de harcèlement judiciaire», selon RSF

L'indicateur économique, lui, «évalue les contraintes économiques liées à des politiques gouvernementales, à des acteurs non étatiques (annonceurs et partenaires commerciaux) et aux propriétaires des médias». Le Maroc chute à 157e place sur ce volet, avec le faible score de 28,83 points. RSF a estimé que les journalistes au Maroc opéraient «dans un contexte économique exsangue». «Les médias ne parviennent pas à attirer les annonceurs, et les organes de presse indépendants peinent à avoir une stabilité financière leur permettant de se développer», a ajouté le rapport.

Quant au cadre légal, il se rapporte à «l'environnement réglementaire dans lequel travaillent les journalistes», comme la censure, la protection des sources, ou encore l'impunité des violences contre les journalistes. Le Maroc se classe 124e, avec 55,81 points. «Malgré l'adoption d'un nouveau Code de la presse en juillet 2016 supprimant les peines de prison pour les délits de presse, une publication jugée critique peut faire l'objet de poursuites judiciaires en s'appuyant sur le Code pénal», rappelle RSF, qualifiant la situation de «manque de garanties légales pour la liberté d'expression et de la presse». «La multiplication des poursuites contre les journalistes poussent les professionnels à l'autocensure», a encore ajouté l'ONG. Le contexte socioculturel évalue «les contraintes sociales basées sur des questions de genre, de classe, d'origine ethnique ou de religion», mais aussi «les contraintes culturelles empêchant la remise en cause de certains pouvoirs ou problèmes parce que cela irait à l'encontre de la culture du territoire». Le Maroc y est classé 128e, avec 56 points sur 100. «La société consomme la presse indépendante sans pour autant être prête à prendre sa défense», affirme RSF. Ainsi, la désinformation est «accentuée par la valorisation d'un journalisme du buzz et du sensationnel qui ne respecte pas la vie privée et dégrade en général l'image de la femme».

L'indicateur sécurité se rapporte à «la capacité à concevoir, collecter et diffuser des informations selon les méthodes et l'éthique du journalisme, sans risque inconsidéré de dommages corporels, détresse psychologique ou émotionnelle ni risque de préjudice professionnel (perte d'emploi, saisie d'équipements ou saccage d'installations par exemple)». A la 146e place, le Maroc n'obtient que 34,82 points.

Dans cet indicateur, RSF a soutenu que «les arrestations sans mandat et les détentions provisoires prolongées sont courantes au Maroc». Au cours des cinq dernières années, «des affaires de mœurs telles que des accusations de viol, de traite d'êtres humains, d'adultère et de pratique d'avortement illégal» ont visé des journalistes, a ajouté la même source.

Une situation globale de «polarisation»

Dans la partie consacrée à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient, RSF a par ailleurs fait mention des affaires de Taoufik Bouachrine, Omar Radi et Soulaïmane Raïssouni. Les trois journalistes «ont été arrêtés, poursuivis et détenus pour des raisons fallacieuses». Le constat est proche de celui dressé par le rapport de l'année 2021, où RSF a estimé que les journalistes et les médias marocains subissaient un «harcèlement judiciaire» et que les professionnels de l'information faisaient l'objet de «pressions judiciaires».

Au niveau régional, «la situation est plus grave encore en Libye et au Soudan, où l'absence d'une vraie autorité politique empêche l'émancipation de la presse et son travail dans des conditions acceptables», souligne RSF. Cette dernière fait état des «tentatives de contrôle sur les médias audiovisuels et de l'omniprésence du pouvoir militaire, au Soudan tout particulièrement».

Les autres pays de la zone MENA ne sont pas en reste. Dans le score global, l'Algérie occupe la 134^e place mondiale, avec un score de 45,53 points sur 100, juste devant le Maroc (135) mais loin de la Tunisie (94^e) qui a perdu 21 places et qui enregistre un score de 58,49 points, ou encore la Mauritanie (97^e) avec 58,10. La Lybie (143^e) reste loin également, ainsi que l'Égypte (168^e) avec seulement 30,23 sur 100.

Dans cette configuration et au niveau mondial, les pays scandinaves – Norvège (1^e), Danemark (2^e) et Suède (3^e) – sont sur le podium, grâce à un «modèle démocratique où s'épanouit la liberté d'expression». En bas du classement, on retrouve la Corée du Nord (180^e), Érythrée (179^e), et l'Iran (178^e).

Globalement, RSF constate que «la polarisation médiatique renforce et entretient les clivages internes aux sociétés» dans les régimes démocratiques. Elle évoque une situation de «polarisation» à travers le monde. «Le regain des tensions sociales et politiques est accéléré par les réseaux sociaux et de nouveaux médias d'opinion», a ajouté l'ONG, qui déplore aussi un «chaos informationnel».

...Suite : <https://www.vabiladi.com/articles/details/127029/maroc-fait-etat-d-un-recul.html>